

# RAPPORT D'ACTIVITES

## ANNEE 2008

## **1- Situation administrative du Syndicat Mixte ALPI :**

Le Syndicat Mixte a été créé par arrêté de Mr le Préfet des Landes en date du 31/12/2003. Il comprend au 31/12/2008, 491 collectivités landaises dont :

- 299 Communes
- 25 Communautés de Communes dont deux Communautés d'Agglomération
- Des établissements publics locaux et départementaux : CCAS/CIAS/Maisons de retraite/SIVOM/SIVU/SIETOM/SICTOM/ASA
- Le Conseil Général des Landes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre de métiers et de l'Artisanat
- L'Office HLM, le Centre de Gestion, le Centre Hospitalier de Dax, l'ADACL, le SDIS, le SYDEC et le Conservatoire des Landes

Une Assemblée Générale a eu lieu le 14/04/2008, ainsi que sept réunions du comité syndical aux dates suivantes: 11/02/2008, 21/04/2008, 16/06/2008, 01/09/2008, 06/10/2008, 03/11/2008 et 11/12/2008.

81 délibérations ont été prises.

Cette année, les réunions inter cantonales ont été remplacées par des participations du Directeur aux sessions des Communautés de Communes ou d'Agglomération. Au total ce sont 17 communautés, à qui ont été présentés l'ALPI, l'administration électronique et le dossier de la visio conférence. Par ailleurs, deux réunions organisées le 9 Octobre (le matin à Mont de Marsan et l'après midi à St Paul les Dax) ont permis aux collectivités adhérentes de faire le point avec les différents services en réunissant près de 300 personnes.

Le Comité Syndical comprend 22 membres : (élection du 20 mars 2008)

### **Représentants du Conseil Général des Landes :**

- Henri EMMANUELLI, Conseiller Général du canton de Mugron
- Pierre DUFOURCOQ, Conseiller Général du canton de Grenade sur l'Adour
- Xavier FORTINON, Conseiller Général du canton de Mimizan
- Jean Louis PEDEUBOY, Conseiller Général du canton de Sabres
- Bernard SUBSOL, Conseiller Général du canton de Tartas Ouest

### **Représentants des Maires :**

- Jean-Jacques CARRAU, Maire de Tilh
- Jean-Claude DAULOUEDE, Maire de Tosse
- Anne-Marie DETOULLON, Maire de Gourbera
- Serge GLEYZE, Maire de Sarbazan
- Christian JAVEL, Maire d'Onesse-et-Laharie
- Roselyne LACOUTURE, Maire de Bas-Mauco
- Jacques LAMOTHE, Maire de Saint-Paul-en-Born
- Claude NERIN, Maire de Gaillères
- Bernard PUYO, Maire de Lit-et-Mixe
- Marie-Pierre SENLECQUE, Maire de Le Sen

**Représentants des Communautés de Communes :**

- Stéphane MAUCLAIR, représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dax
- Didier DEBLONDE, représentant la Communauté de communes Marenne-Adour Côte-Sud
- Didier GAUJEACQ, représentant la Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse

**Représentants des établissements publics locaux, départementaux ou autres :**

- Jean-Claude DEYRES, représentant le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale
- François SALLIBARTAN, représentant l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales
- Jean-Claude DEGERT, représentant le CCAS de Saint-Vincent de Tyrosse
- Jean-Marie SAUBANERE, représentant le CIAS du Pays Tarusate

L'organigramme de l'ALPI est le suivant :

**Président** : Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Général

**1<sup>er</sup> Vice-président** : Xavier FORTINON, Conseiller Général de Mimizan

**2<sup>ème</sup> Vice-président** : Pierre DUFOURCQ, Maire et Conseiller Général de Grenade sur l'Adour

**3<sup>ème</sup> Vice-président** : Jean Jacques CARRAU, Maire de Tihl

**Directeur** : Renaud LAGRAVE

**Service administratif, juridique et financier :**

Budget, administration générale	Marcelle DESSA
Paye, comptabilité	Maryse GOYENETCHE
Marchés publics, délibérations	Pascale SERE
Fonds européens et suivi des AMIS	Elodie PIZET
Secrétariat	Lise MARUNE
Secrétariat	Catherine MIREMONT
Accueil de la Maison des Communes	Pascale DAUGREILH

**Service Assistance Logiciels :**

Responsable du service	Béatrice TAILLE
Adjointe au responsable	Florence REVELLY
	Nabila EL HOSSINI
	Mélanie COIFFARD
	Jean-François CABANNES
	Cyril DESGROISILLES

**Service assistance matériel :**

Responsable du service	Denis SAINT LEZER
Adjoint au responsable	Jean Sébastien BONNIN
	Guillaume BOUGUE
	Mickael BOUDAUD
	Sylvain ETCHEGARAY
	Olivier DUPLE

**Service formation:**

Responsable du service	Laurent LABADIE
	Marie CALONGE
	Frédéric ESTIVALS

**Service internet :**

Responsable du service	Denis BREVET
	Christelle LARA
	Damien GUIRLES

**Service extranet départemental :**

Responsable du service	Didier ROBINO
	Hélène SERRET

**Service Administration électronique :**

Responsable du service	Guillaume BOULOM
------------------------	------------------

## 2. Point sur les attributions de l'ALPI :

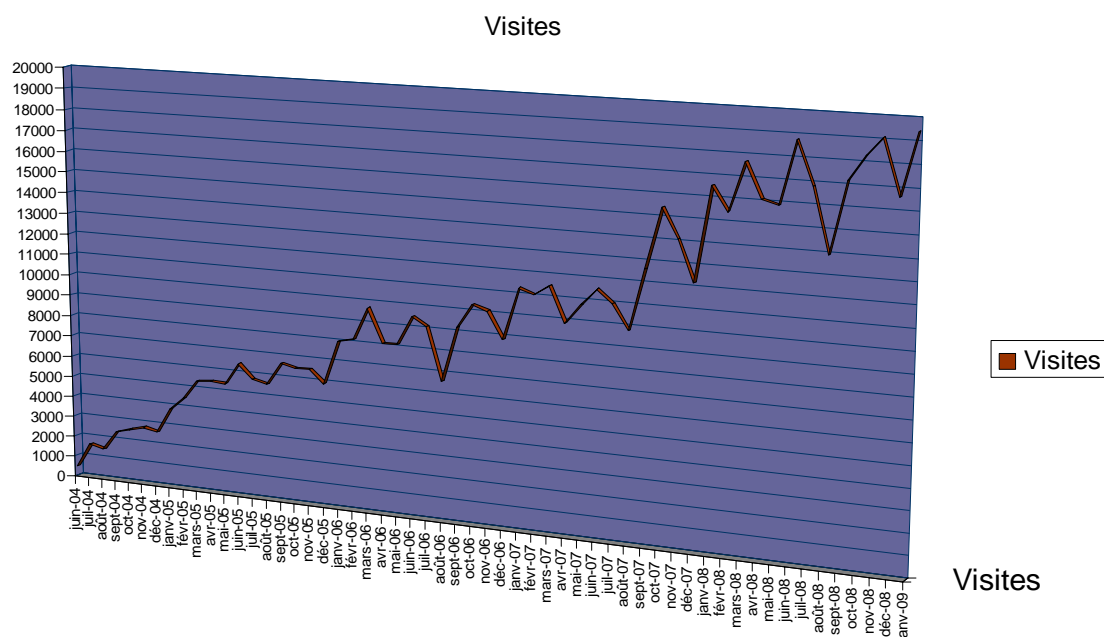
### 1. Attributions obligatoires :

Deux attributions sont obligatoires dans le cadre de l'adhésion à l'ALPI : l'extranet départemental et la formation.

### Service Extranet Départemental :

#### 1 - La fréquentation

La progression de la fréquentation est constante depuis le lancement de l'Extranet. Le mois de Janvier 2009 compte près de 20000 connexions (contre - de 17000 l'année précédente)



LandesPublic, c'est aujourd'hui plus de 4500 articles, et près de 1500 comptes de connexion et boîtes mail...

### 2 - Les partenaires

- Cette année, une nouvelle section sera conçue à l'intention de l'Association des Maires des Landes. Elle sera opérationnelle prochainement. Les personnes chargées de la rédaction des contenus ont déjà suivi une première formation à l'utilisation de l'outil d'administration.
- Nous avons été saisis d'une demande de l'Union départementale des CCAS et CIAS pour la création d'un espace extranet, les premières réunions à ce sujet vont démarrer avant l'été
- Le site de l'Alpi a migré en totalité sous technologie LandesPublic, cela permet une plus grande souplesse rédactionnelle, ainsi qu'un meilleur ciblage de l'information au travers d'une gestion de droits. Le site est accessible à l'adresse : <http://www.alpi40.fr>

### 3 - Nouveaux services - nouveaux outils

- Cette année, l'espace d'administration, en particulier l'éditeur (fonctionnalité permettant de créer des contenus à la manière d'un traitement de textes en ligne) a été changé au profit d'un outil plus performant. Des sessions de formation ont déjà été organisées à l'attention des différents rédacteurs concernés (Adacl, Sdis, Sydec, CDG, Conservatoire, Alpi). Une documentation a été créée et un support technique est également assuré.
- De nouvelles fonctionnalités sont régulièrement développées afin de rendre l'espace d'administration plus performant, exemple : mise en place de statistiques détaillées sur le

téléchargement de fichiers, mise en place d'un défilant en relation avec l'agenda des adhérents...

## 5 - Autres activités

- Organisation de la cinquième édition des « Rencontres LandesPublic », consacrées cette année à la sécurité informatique.
- Hélène Serret, qui assurait la partie rédactionnelle de LandesPublic a été remplacée depuis le mois d'avril 2009 par Karène Bassompierre.

### Service Formation :

Le service formation a continué son travail en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme la Chambre des Métiers ou le Conseil Régional. Il aura proposé cette année :

- 188 sessions de formation soit 358 jours de formation pour 1400 stagiaires. A noter que les communes d'Aire sur l'Adour, de Mimizan et Tarnos ont organisé des stages intra collectivité pour leurs besoins propres.
- 145 sessions soit 133 jours dans le cadre du catalogue mis en ligne dès le début de l'année sur l'extranet départemental, soit près de 1000 stagiaires
- 33 sessions de formation, soit 67 jours, pour près de 300 stagiaires, pour la Chambre des Métiers des Landes.
- 10 sessions soit 158 jours, pour près de 100 stagiaires, dans le cadre de la convention sur les projets innovants pour les demandeurs d'emploi avec le Conseil Régional d'Aquitaine.

La baisse sensible du nombre de sessions est due au fait qu'une formatrice a suivi une formation continue de 43 jours dans l'année 2008, réduisant ainsi le nombre de formateurs disponibles.

Il est rappelé que les formations sont illimitées et accessibles à l'ensemble des agents, quel que soit leurs statuts mais aussi aux élus. A noter que de plus en plus de collectivités importantes en nombre d'agents, utilisent ce service de l'ALPI pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations élaborées avec elles.

## 2. Attributions facultatives :

### Service Assistance matériel :

Durant l'année 2008 le service maintenance aura répondu à 5432 appels, le tableau qui suit montre le détail des interventions.

Répartition détaillée pour Support Matériels

Thème	Nombre	%
ECRAN	158	2.91 %
IMPRIMANTE	649	11.95 %
INTERNET	852	15.68 %
UNITE CENTRALE	1508	27.76 %
SERVEUR	232	4.27 %
PERIPHERIQUE	202	3.72 %
INSTALLATION	361	6.65 %
PROBLEMES LOGICIELS	787	14.49 %
RESEAUX	236	4.34 %
AUDIT	13	0.24 %
Renseignements propositions	232	4.27 %
<i>Sans affectation particulière</i>	202	3.72 %
<b>Total</b>	<b>5432</b>	<b>100.00 %</b>

Il faut ajouter à ces interventions celles du Conseil Général des Landes qui restent pour l'année 2008, au même niveau de demande qu'en à 2007, soit environ 500 interventions.

En 2008, il a été entrepris une étude sur les temps d'intervention conduisant ce service à demander un renfort devant le nombre croissant d'interventions. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2009, l'ALPI a procédé au recrutement d'un technicien supplémentaire pour le service maintenance. Il s'agit de Xavier Larrezet qui sera en charge des écoles.

Le déploiement du Pack sécurité suit son cours, et à ce jour nous en sommes à 550 licences déployées, et ce malgré des problèmes d'obtention de licences, dûs à l'éditeur du logiciel antivirus. Le serveur de messagerie est en phase de tests, afin de permettre une mise à disposition des adhérents courant 2009.

La salle blanche de la Maison des communes, est passée de 22 à 30 serveurs, avec l'acquisition et l'installation de deux baies de stockages supplémentaires.

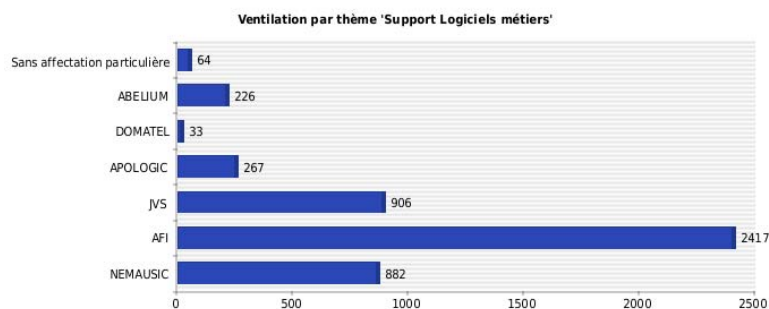
En 2008, un long travail technique a été entrepris pour le déploiement de la visioconférence dans les Landes. L'installation des terminaux a débuté ; la totalité des AMI sera équipée prochainement. Le service maintenance a procédé et mis en fonction un « pont » de visioconférence, permettant la mise en conversation de plusieurs sites.

Au cours de l'année 2009, il sera entrepris : la virtualisation des serveurs en exploitations, le développement des logiciels full web pour ses adhérents, la mise en place d'une plate-forme d'archivage électronique.

### Service Assistance Logiciels :

Répartition détaillée pour Support Logiciels métiers

Thème	Nombre	%
NEMAUSIC	882	18,39 %
AFI	2417	50,41 %
JVS	906	18,89 %
APOLOGIC	267	5,57 %
DOMATEL	33	0,69 %
ABELIUM	226	4,71 %
Sans affectation particulière	64	1,33 %
<b>Total</b>	<b>4795</b>	<b>100,00 %</b>



Nombre d'appels : 4800 dont 50% pour la paie/GRH.

L'augmentation n'est que d'une centaine d'appels alors que nous prenons en charge 5 logiciels supplémentaires, ce qui tend à indiquer que les connaissances des logiciels sont de plus en plus acquises par les utilisateurs. Il est à noter que 80% des appels ne concernent pas les logiciels mais les éléments constitutifs de la paie ainsi que des éléments juridiques.

Logiciels distribués et maintenus : élection, état civil, facturation diverse, facturation de l'eau, gestion financière, paie, gestion des ressources humaines, gestion des aides ménagères (planning,

facturation, paie mandataire, portage des repas, télégestion, gestion des soins à domicile), gestion des cimetières

#### Nouveaux logiciels maintenus depuis 2007 :

- La gestion des familles (Editeur ABELIUM situé en Bretagne) qui permet d'informatiser grâce à des modules différents, les crèches, les relais d'assistantes maternelles, la gestion des inscriptions scolaires, la restauration scolaire, les accueils de loisirs et périscolaire. Cette application a été mise à disposition de près d'une trentaine de collectivités. A cette occasion, l'ALPI a travaillé en étroite collaboration avec la CAF des Landes, une convention d'objectifs a été signée.
- A la demande d'un grand nombre de collectivités, l'ALPI a lancé un appel d'offre sur la gestion des droits des sols, à l'occasion de la réforme nationale du 1er octobre. La Société APPIA a été retenue après examen et recommandation d'un comité de pilotage composé de nombreuses collectivités mais aussi des services de la D.D.E. et de l'ADACL. Droits de Cités est un logiciel pour la gestion du droit des sols. 2 licences au choix : la licence Instructeur qui permet l'instruction des dossiers de tout type (PC, RU, DIA...), gère les étapes de vie du dossier (dépôt, délais, description, consultation des services, règlements d'urbanisme applicables, avis, décisions, arrêtés, suivi du chantier, taxes) ; la licence Suivi qui permet de réaliser le suivi administratif du dossier (dépôts, délais) et d'avoir accès à une base de Données Informatiques Générales. Le logiciel permet l'intégration d'IGECOM distribué par l'ADACL.

#### Pour les logiciels renouvelés par marchés en 2007 les éditeurs choisis sont:

- JVS ADIX pour la gestion de l'eau et son logiciel OMEGA, conçu pour les services publics de gestion de l'eau et de l'assainissement. OMEGA est un logiciel métier né de l'expertise acquise par JVS-ADIX depuis plus de 15 années aux côtés de nombreux Syndicats Intercommunaux, Régies, Communautés de Communes. OMEGA bénéficie de services associés reconnus de qualité pour une mise en œuvre et un confort d'utilisation optimum, quelle que soit l'importance de la structure.
- DOMATEL/APOLOGIC pour la télégestion des plannings des aides à domicile.

#### Service Assistance Internet, Webpublic40 :

Mise en place, au début de l'année 2006 par le service Internet, l'activité de Webpublic40, est une solution de création et de gestion de sites web qui progresse à un rythme soutenu. Aujourd'hui, près de 80 collectivités sont adhérentes au service.

#### 11 Communautés de communes ou d'agglomération :

La Communauté de communes de Montfort en Chalosse  
La Communauté de communes du Pays de Mugron  
La Communauté de communes du Pays Tarusate  
La Communauté de communes du Gabardan  
La Communauté d'agglomération du Grand Dax  
La Communauté de communes du Pays de Roquefort  
La Communauté de communes de la Haute Lande  
La Communauté de communes d'Aire sur l'Adour (office du Tourisme)  
La Communauté de communes du Pays d'Orthe  
La Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud  
La Communauté de communes de Cap de Gascogne

Pour 2009, 3 collectivités sont en prévision (Communauté d'Agglomération du Marsan, Communauté de communes de Villeneuve de Marsan et Communauté de Communes du Pays d'Albret)

#### 43 Communes

Gourbera  
Saint-Paul-lès-Dax  
Sore



Sanguinet  
Cassen  
Saint Aubin  
Mont de Marsan  
Léon  
Bretagne-de-Marsan  
Cassen  
Josse  
Léon  
Saubion  
Tilh  
Montaut  
Parentis-en-Born  
Saubusse  
Linxe  
Gastes  
Saint-Vincent-de-Paul  
Saint-Cricq Villeneuve  
Aire sur l'Adour  
Saint Julien en Born  
Sarbazan  
Vieux-Boucau  
Borderes et Lamensans  
Renung  
Amou  
Escource  
Saint-Justin  
Labastide d'Armagnac  
Tosse  
Saint-Sever  
Peyrehorade  
Luxey  
Hontanx  
Villenave  
Laluque  
Pouillon  
Créon d'Armagnac  
Mazerolles  
Saugnac et Muret

#### 10 Syndicats et GIP

SIETOM de Chalosse  
SICTOM du Marsan  
ADIL40  
Maison Landaise des Personnes Handicapées  
Conseil Départemental d'Accès aux Droits  
Syndicat mixte de Gestion des milieux naturels  
Réserve Naturelle du Courant d'Huchet  
Pays Landes de Gascogne  
Pays Adour Chalosse Tursan  
Géolandes

#### 4 sites pour le Conseil Général des Landes

Conseil Général des Jeunes  
Prévention des déchets  
Domaine d'Ognoas  
SEM Enerlandes

#### 3 Divers :

Lycée Despiau à Mont de Marsan

Visiolandes pour le réseau de visioconférence landais  
Hôpital de Dax

Au cours de l'année 2008, on a pu constater une adhésion massive des collectivités à la solution webpublic40. Pour faire face à la montée en charge du service, il a été installé un 2e serveur webpublic pour garantir un bon niveau de performances à l'ensemble de nos sites.

Afin d'optimiser et de rationaliser la gestion des sites et d'obtenir une amélioration globale des performances de nos serveurs, nous avons commandé à la Société eZFrance une mission d'audit et d'expertise sur 2 jours (en novembre). Elle nous a permis de mettre en place une nouvelle architecture et déterminer une méthode pour mettre à jour l'ensemble des sites webpublic40. La migration est actuellement en cours.

A noter le départ de Sylvain GUITTARD, qui avait développé les premiers sites, remplacé par Damien GUIRLES, qui a suivi une formation de plusieurs jours à Paris dans les locaux d'EZ France

**Cette charge de travail importante ne nous a pas permis de développer des modules ou contenus supplémentaires cette année.**

Pour 2009 le développement d'un module de gestion des salles municipales avec formulaire de pré-réservation et planning d'occupation est mis à l'étude.

### Service administration électronique :

Créé en 2008, il gère quotidiennement les plates formes de dématérialisation mises à disposition des adhérents de l'ALPI et travaille également à l'archivage électronique des données.

### 1-Dématérialisation des marchés publics :

En ligne depuis le mois de janvier 2005, pour répondre aux obligations légales, cette plateforme. Dès sa mise en ligne de nombreuses collectivités ont souhaité utiliser les services innovants de cette plate-forme, comme le Conseil Général des Landes, l'OPDHLM, le SYDEC, le SDIS, les Mairies de Mont-de-Marsan, Saint-Paul-lès-Dax, Tarnos, Saint-Pierre-du-Mont, les Communautés d'Agglomération du Marsan et du Grand Dax, l'Hôpital de DAX.

A ce jour et après 4 ans d'existence, voici les principaux chiffres à retenir pour l'année 2008 :

Nombre de collectivités adhérentes :	350
Nombre de comptes créés :	875
Nombre de DCE téléchargés :	28777
Nombre de réponses électroniques :	193
Nombre de questions sécurisées posées	186
Nombre d'entreprises enregistrées	3596
Nombre de contacts entreprises	4878

En février, la plate-forme est passée dans sa version 3, développée pour les achats de l'Etat. Depuis la mise en service de cette nouvelle version, nous avons déjà plus de 2135 téléchargements de DCE et 38 réponses électroniques. En 2 mois, nous avons beaucoup plus de réponses électroniques que les 3 premières années de fonctionnement.

### 2-Dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES) :

Dans le cadre de l'Administration électronique, les services de l'Etat, notamment le Ministère de l'Intérieur, ont mis en place un programme dénommé ACTES, qui vise à dématérialiser les actes soumis au contrôle de légalité. Dans le même esprit que pour les autres plates formes, l'ALPI a procédé à un appel d'offre afin d'être homologuée comme Tiers de télétransmission (homologation de Landespublic par le Ministère de l'Intérieur validée en Novembre 2007), mais aussi pour être Autorité Déléguée d'Enregistrement pour les certificats électroniques.

A ce jour, plus d'une dizaine de collectivités utilisent cette plateforme, dont les premières statistiques sont les suivantes :

- Nombre d'enveloppes postées sur le tiers de télétransmission : 1588
- Nombre d'enveloppes transmises au Ministère de l'Intérieur : 1564
- Volume des enveloppes postées sur le TDT : 608845057 octets
- Volume des enveloppes transmises au Ministère : 608327281 octets

### 3. Dossiers transversaux suivis par l'ALPI :

- Le Pôle Aquitaine Pour la Société de l'Information (PASI) :

L'ALPI depuis le début de l'année 2007 a participé activement aux travaux du PASI, l'objectif de ce pôle aquitain est «la mise en cohérence et la lisibilité des actions de l'Aquitaine numérique, le développement des relations entre l'Aquitaine, la France et l'Europe, la proposition de schémas et plans stratégiques et la mise en œuvre d'actions concertées».

Les missions du PASI sont quant à elles les suivantes :

- structurer un cadre de concertations,
- organiser une réflexion prospective,
- animer un centre de ressources et d'expertises,
- fournir des informations traitées,
- élaborer des outils d'aide à la décision.

L'animation ainsi que le suivi des travaux sont à la charge de l'association Aquitaine Europe Communication (AEC), qui a souhaitée conventionner avec l'ALPI pour cette animation dans les Landes. L'AEC joue, dans le cadre du PASI, trois grands rôles :

- elle fournit l'information traitée (veille, système d'information d'aide à la décision)
- elle organise la concertation par le biais d'études, de groupes de travail, mais aussi par une animation stratégique
- elle anime de manière opérationnelle, par la conduite de projet, la sensibilisation, des rencontres, de l'animation «de l'idée au projet»

Dans ce cadre, des groupes de travail thématiques et sectoriels, des réunions plénières, des séminaires d'information sont mis en place afin d'assurer le bon fonctionnement du PASI.

Dix groupes de travail ont été créés, dont les thèmes sont :

- 1- Infrastructures (zones blanches et cohérence des RIP - Réseaux d'initiative publique-, Très Haut Débit),
- 2- Services numériques de proximité,
- 3- Services numériques aux TPE / PME,
- 4- SIAD (Système d'information et d'aide à la décision),
- 5- E-administration (certification et archivage électroniques),
- 6- ENT (Environnement numérique de travail),
- 7- E-inclusion : maintien des personnes âgées à domicile,
- 8- E-tourisme,
- 9- Filière TIC,
- 10- Usages.

L'ALPI, pour sa part, participe à cinq groupes de travail :

- services numériques de proximité,
- services numériques aux PME / TPE,
- e-administration : certification et archivage électronique,
- services numériques pour le maintien des personnes âgées à domicile,
- environnement numérique de travail.

En 2008, plusieurs réunions plénières et réunions de groupes de travail ont été organisées, donnant lieu à différentes réflexions. Ce travail collectif de mutualisation et d'échanges est en phase avec le programme régional FEDER 2007-2013. FEDER est en effet composé d'un axe spécifiquement dédié aux TIC (axe 2 TIC).

Dans le cadre des fonds FEDER axe 2 TIC, l'ALPI a conformément à ce qui était prévu déposé plusieurs dossiers :

- Dossier visiolandes : il s'agit du réseau de visioconférence installé à l'ALPI et dans l'ensemble des AMI, qui a donné lieu à une campagne de communication et à la création d'un site internet [www.visiolandes.fr](http://www.visiolandes.fr). Ce dossier a été déposé pour un montant total de 400 000€, recevant ainsi une aide des fonds européens, du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général des Landes.
- Dossier plate forme d'archivage électronique : ce dossier a été entamé depuis près de 2 ans avec les Archives Départementales et le service Archives du Centre de Gestion, permettant son dépôt début 2009 pour un montant avoisinant le million d'euro. Ce financement permettra donc la mise en place d'une plate forme d'archivage intermédiaire pour l'ensemble des collectivités adhérentes de l'ALPI.

Plusieurs dossiers sont en cours de finalisation avec de nombreux partenaires sur les thèmes suivants : équipements des AMI pour les personnes handicapées, mise aux normes d'accessibilité des sites internet publics, domotique pour le maintien des personnes à mobilité réduite à domicile, portail libre pour les familles et les écoles, etc.

- La Commission départementale sur l'Administration électronique

A la demande de l'ALPI, cette commission présidée par M le Préfet des Landes, a été relancée par l'ALPI en 2008, sa composition est actuellement à l'étude de la Préfecture. En effet, plusieurs dossiers engagés au niveau national dans le cadre de l'Administration électronique vont avoir des conséquences importantes sur les collectivités locales. On peut citer notamment les programmes suivants : Hélios, Actes, l'archivage électronique, les demandes de subventions, l'INSEE, l'état civil, les listes électorales ou les SIG.

- La Maison des communes :

Depuis Juillet 2007, la Maison des communes regroupe des structures départementales travaillant avec les communes landaises telles que le Centre de Gestion, l'ADACL, le CNFPT, le Conservatoire des Landes, l'Association des Maires et l'ALPI dans un bâtiment de l'ancienne caserne Bosquet à Mont-de-Marsan. L'ALPI est actuellement propriétaire de son espace soit près de 600m<sup>2</sup>. L'ALPI met un agent à disposition, à mi-temps afin de coordonner les partenaires et suivre la gestion du bâtiment, mais aussi un agent pour l'accueil commun et enfin un technicien à 1/3 temps pour la supervision du réseau et de la salle blanche.

- Les Ateliers Multiservices Informatiques :

L'ALPI est cosignataire des conventions pour la mise en place des AMI. Elle est présente à chaque étape de la réalisation d'un AMI :

- présentation aux élus de la démarche des AMI
- aide technique à la réalisation du dossier
- aide au recrutement des animateurs nouvelles technologies
- installation du matériel dans les locaux
- formation de 3 semaines de l'animateur
- suivi de la gestion des AMI
- décentralisation de formations gratuites
- réunions de suivi avec l'ensemble des animateurs
- sessions de formation sur divers logiciels avec l'ensemble des animateurs



Outre le suivi technique assuré, il a été mis en place un suivi général pour l'animation du réseau des AMI. Cette année ont été étudié la création d'un atelier à Peyrehorade, ainsi que l'entrée de la médiathèque de Mugron dans le réseau départemental. La réunion annuelle des animateurs ayant eu lieu cette année le 15 Juillet.

#### 4. Participations diverses :

- ✓ Le directeur de l'ALPI a participé aux travaux du groupe acteurs « administration électronique territoriale » mis en place par la DGME (Ministère des Finances) et à plusieurs réunions nationales sur l'administration électronique, le 15/01/2008 et le 18/12/2008.
- ✓ Plusieurs rencontres de structures départementales gérant l'informatique des communes ont eu lieu cette année. Une association est née de ces échanges qui se nomme DECLIC, réunissant les départements du Gers, de Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne, de la Nièvre, de l'Aveyron, de la Vienne, de la Charente Maritime, du Tarn-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Alpes Maritimes, de l'Ardèche, de la Charente, de la Drôme et des Landes.
- ✓ L'ALPI a renouvelé son adhésion à l'Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales (ADULLACT), association qui regroupe de nombreuses collectivités permettant de mettre à disposition de ces dernières des logiciels libres, sans droits d'utilisation.
- ✓ L'ALPI a participé à des réunions de travail avec l'Association Aquitaine Europe Communication, en vue de la préparation du diagnostic annuel sur la société de l'information et les évolutions de l'informatique dans la Région Aquitaine. Cette année nous avons organisé à la Maison des Communes une réponse au questionnaire collectivités en direct avec des boitiers.
- ✓ L'ALPI est intervenue lors de la journée « e-administration » qui a eu lieu le 11 Octobre organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- ✓ L'ALPI a organisé en partenariat avec la CCI et la CMA des Landes, des réunions publiques sur la dématérialisation des marchés publics : le 8/10 à Dax, le 16/10 à Labenne, le 21/10 à Mont de Marsan et Aire sur l'Adour.
- ✓ L'ALPI a participé avec le Conseil Général et l'Association Landinux à la mise en place des rencontres mondiales du logiciel libre. Ces dernières ont eu lieu du 1er au 5 Juillet 2008 à Mont-de-Marsan. Dans ce cadre une dizaine de conférences ont été organisées à la Maison des communes en direction des collectivités locales présentes, permettant ainsi de démontrer l'utilité des logiciels libres au sein sur de l'administration.

- ✓ Le 10/07, l'ALPI a organisé une réunion à Mont de Marsan avec la Chambre Régionale des Comptes, afin d'exposer l'ensemble des dossiers en cours sur le Département et notamment sur l'archivage électronique.
- ✓ Le 1er juillet, à la demande de l'AEC, l'ALPI a reçu une délégation italienne qui souhaitait connaître nos méthodes de travail avec les collectivités et la mise en place de l'administration électronique.
- ✓ L'ALPI a participé le 16/05 à Moliets à la journée de l'Association des Maires des Landes visant à présenter l'ensemble des services disponibles pour les communes après le renouvellement des élections municipales.
- ✓ A la demande du Conseil Régional, l'Alpi a été interrogée dans le cadre d'une étude approfondie sur le télétravail en Aquitaine, ce rapport est disponible sur demande.

Le Président de l'ALPI, Henri EMMANUELLI

Fait à Mont-de-Marsan, le jeudi 23 avril 2009